



## Politique des rémunérations

### Salarié(e)s CEA, vous êtes tou(te)s concerné(e)s.

### L'AG ne vous défend pas – Salaires en ligne de mire !

<p>Face aux revendications légitimes des salariés...</p>	<p>... la direction veut négocier des miettes pour 2020, et pire pour l'avenir.</p>
<p><b>Les demandes intersyndicales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentations générales des salaires</li> <li>• Indexation de la valeur du point sur l'inflation</li> <li>• Revalorisation des carrières Annexe II</li> </ul> <p>La direction propose au mieux des primes pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime « Macron »</li> <li>• Intéressement</li> </ul>	<p><b>C'EST NON !</b></p> <p><b>C'EST NON !</b></p> <p>La direction dit être « <i>disposée à aborder dès 2020 des mesures d'amélioration d'embauche</i> » mais qu'elle « <i>ne peut pas traiter dès 2020 la situation des personnes en place.</i> »</p> <p><b>MAIS C'EST SOUS CONDITIONS...</b></p> <p>La direction demande « <i>l'engagement des organisations syndicales représentatives de s'engager dans une négociation sur l'évolution du système actuel</i> » et « <i>souhaite débattre d'évolutions permettant de rendre le système (...) plus souple en allégeant les conditions d'attribution des augmentations individuelles de salaires et de promotions</i> ».</p> <p><b>CHANTAGE DÈS L'ENTRÉE EN NÉGOCIATION !</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit les élus acceptent une grille moins protectrice</li> <li>• Soit la direction dénonce tous les accords salariaux (<i>plus aucune garantie sur les valeurs et les rythmes d'avancement...</i>)</li> </ul>
<p>Défense, Recherche, Technologie, Énergie et Santé : le CEA doit relever les défis majeurs de la France pour son indépendance et son avenir. Le personnel du CEA est la principale richesse de notre organisme, il mérite un traitement particulier pour un travail qui ne l'est pas moins.</p> <p><i>L'intersyndicale a demandé à être reçue par les ministères de tutelle.</i></p>	

**Il faut se mobiliser !**

Le centre de Grenoble est déjà en action. Les salariés des autres centres doivent se réveiller avant qu'il soit trop tard...

Les OS négocient dans l'intérêt de TOUS les salariés du CEA  
mais certainement pas à la baisse

# Confirmation du constat de désaccord à la suite de notre rencontre de négociation du 26 février

Lors de notre rencontre, la DRHRS nous fait savoir que la proposition reste la même : seulement des primes pour 2020 (prime « Macron » et intéressement) contre une déstructuration de notre grille !

Vos représentants quittent la séance après lecture de la déclaration suivante en redemandant à la direction d'avancer vers des propositions raisonnables :

## Déclaration intersyndicale unanime

### Réunion de négociation sur la rémunération – 26 février 2020

Précédant la dernière réunion de négociation du 11 février dernier, les organisations syndicales ont reçu le 7 février une proposition d'accord sur « **les modalités de négociation retenues au titre de la politique de rémunération au CEA** ». Les premières mesures proposées dans ce projet d'accord ne répondent pas aux revendications légitimes des salariés. La direction se contente de reconduire deux primes existantes contre un chantage à la déstructuration de notre grille actuelle, jugée protectrice bien que perfectible.

Les organisations syndicales regrettent unanimement l'absence d'évolution sur le projet initial malgré les rencontres bilatérales qui se sont déroulées la semaine dernière. Il semble que la direction n'ait aucune volonté d'améliorer la rémunération des salariés en place et reste campée sur ses positions sans aucune marge de manœuvre.

En conséquence, l'accord proposé par la direction ne peut être signé en l'état par aucune organisation syndicale. Toutes attendent de la direction de nouvelles propositions. En l'absence de réponses, les organisations syndicales vont communiquer vers les salariés pour les informer et les mobiliser sur le chantage à la dénonciation des accords salariaux qui est inacceptable.

---

## Dernière nouvelle

# Au lieu de nouvelles propositions, la direction annule la réunion de négociation du 3 mars 2020

« Lors de la réunion de négociation relative à la politique de rémunération du CEA qui s'est tenue le 26 février 2020, les organisations syndicales représentatives ont rejeté le projet d'accord proposé par la Direction.

En conséquence, la réunion de négociation du 3 mars 2020, prévue sur la journée, est annulée. » (Message de DRHRS – 28 février 2020)